

De la difficulté d'identification du noyau prédicatif dans certaines structures phrastiques kabyles

The difficulty of identifying the predicative nucleus in certain kabyle phrasal structures

Ramdane Achour

¹Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, ramdaneachour@yahoo.fr

Article information

History of the article- Historique de l'article

Received: 30/10/2019

Accepted : 06/12/2021

Published : 31/12/2021

Abstarct

Known as the key of syntactic analysis, the predicate is basis of the sentence and it is at the top of this necessarily hierarchical structure which is the sentence. Therefore, identifying it is crucial for any syntactic analysis. However, although the definition of this concept and the criteria used by linguistics in order to identify it are clear, many sentence constructions confuse the analysis due to the fact that they do not deliver their predicative nucleus. This is noticed in some non-verbal sentences which do not include any element that could be a central nucleus; it is also the case with some sentence structures whose building up has been rearranged following the rhematic highlighting.

Keywords: syntax, sentence, predicate, communicative purpose, rhematization

Résumé

Clé de voute de l'analyse syntaxique, le prédicat constitue l'élément irréductible, et est au sommet de cette structure nécessairement hiérarchisée qu'est la phrase. Par conséquent, son identification est cruciale pour toute analyse syntaxique. Pourtant, en dépit de la clarté de la définition du concept de prédicat et des critères que s'est donnés la linguistique pour son identification, de nombreuses constructions phrastiques déroutent l'analyste en refusant de délivrer leur noyau prédicatif. Il en est ainsi de certaines phrases non verbales ne comportant aucun élément ayant pour vocation à être noyau central, tel est le cas, également, de structures phrastiques ayant connu un réaménagement de leur construction sous l'effet de la mise en valeur rhématique.

Mots clés : syntaxe – phrase – prédicat – visée communicative – rhématisation.

Agzul

Aseyru, d tasarut n tesledt taseddasayt n tefyirt. D netta ay d tayayemt n tefyirt. Yettef taqacuct deg umyellel yellan gar wawalen n tefyirt. Day-netta, ur yezmir ara bnadem ad yesled taseddast n kra n tefyirt, ma yella ur d-yufi ara anwa imini (monème) ay d aseyru. D acu, yas tasnilest tesbadu-d akken iwata aseyru, yas tebna akaz n useyru yef yisefranen, llant kra n tefyar deg tettiweir tiffin n useyru. Ay-a yella ladya deg tefyar tirumyigin d tefyar i deg yettili usifrer n yisali amaynut.

Awalen-tisura: taseddast – tafyirt – aseyru - tarit taywalant – asifrer n yisali.

Auteur correspondant : Ramdane Achour, ramdaneachour@yahoo.fr

ISSN: 2170-113X, E-ISSN: 2602-6449,



Published by: Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou, Algeria



Introduction

Dans sa description des langues, la linguistique structurale et fonctionnelle a formulé l'hypothèse, confirmée par les données linguistiques, que la phrase représente le segment de la chaîne parlée qui permet de transmettre un fait d'expérience en spécifiant la nature des relations qui s'établissent entre les éléments de cette expérience de telle sorte que le récepteur puisse reconstituer le message en le décodant. Ceci, parce que la phrase constitue le cadre qui permet l'expression de la prédication (au sens d'affirmation-déclaration d'un procès, d'un état, d'une identification, d'une localisation...) impliquant des participants (agents, patients, attributaires...) et des circonstants (temps, lieu, manière...).

Par delà l'ordre linéaire apparent, la phrase est nécessairement une construction régie par un ordre fonctionnel qui en fait une structure hiérarchisée, centrée autour du noyau prédicatif. Le prédicat est au sommet de la hiérarchie et constitue le centre de détermination. Ce qui fait de lui l'élément ultime et non supprimable. La prédication - en ce qu'elle implique un acte d'énonciation - permet, selon l'expression de Clairis (2005a: 62), la mise en marche de la langue qu'elle fait passer de système de signes virtuels à une réalité discursive pour jouer son rôle d'instrument de communication. Toute prédication se réalise nécessairement par un prédicat. Par conséquent, analyser syntaxiquement une phrase consiste à saisir sa construction hiérarchisée en y identifiant le noyau central et les fonctions (en tant qu'unités relationnelles) qui y rattachent les diverses expansions, qu'elles relèvent de la zone actancielle ou circonstancielle.

Pourtant, malgré cette présentation qui laisse entendre une certaine simplification de l'opération d'analyse syntaxique de la phrase, il n'est pas toujours aisé d'identifier le noyau central, car il y a bien des structures phrastiques qui compliquent la tâche au descripteur et rendent extrêmement délicate l'appréhension de leur agencement fonctionnel et, partant, l'identification précise et sûre du monème/synthème jouant le rôle prédicatif.

En soumettant à l'analyse des extraits tirés, majoritairement, de *Textes berbères dans le parler des Irjen* de Picard (1958), l'objet de cette étude est de discuter de quelques constructions phrastiques qui semblent résister à l'analyse et présentent la difficulté de cerner avec certitude leur noyau central. Nous tenterons d'identifier avec précision et de façon argumentée le noyau prédicatif de chaque construction abordée. Nous essaierons également de voir quels critères et quelles procédures syntaxiques permettront d'appréhender la structure hiérarchique de chaque phrase, et par là même, vérifier la validité, l'efficacité et la portée desdits critères et procédures.

L'identification et l'établissement d'une typologie des noyaux prédicatifs en berbère ont fait l'objet d'un examen fouillé et minutieux dans deux études importantes. Il s'agit de la thèse de Chaker (1983) pour le kabyle et de celle de Bentolila (1981) consacrée aux parlers de tamazight du Moyen Atlas marocain. Néanmoins, certaines structures nécessitent d'être réexaminées à la lumière de certains progrès récents réalisés dans le cadre de la linguistique fonctionnelle. De plus, quelques faits doivent être repris car

ne faisant pas consensus parmi les berbérisants. Ce qui signifie qu'ils doivent encore faire l'objet de nouvelles investigations.

Notre analyse est très largement d'inspiration fonctionnaliste. Elle s'inscrit dans le cadre de la syntaxe fonctionnelle telle qu'elle a été élaborée et illustrée dans les ouvrages de Martinet (1988), (1985), de Mahmoudian (1982), et de Builles (1998) tout en prenant en considération les ajustements apportés par Clairis (2005a. et 2005b.), Costaouac et Guérin (2007).

Cette étude vise deux objectifs. D'une part, confronter aux données linguistiques kabyles un concept-clé de la syntaxe, à savoir le prédicat, ainsi que le principe théorique d'une syntaxe fondée sur les unités significatives minimales ; d'autre part, contribuer à éclairer, un tant soit peu, certaines zones d'ombre de la syntaxe berbère qui suscitent beaucoup de désaccords entre les berbérisants. Ces désaccords dénotent que certains faits syntaxiques doivent être revisités et faire l'objet d'une analyse plus poussée et d'une nouvelle présentation. Il s'agit, selon les cas, d'élaborer un nouveau point de vue ou opter pour l'un des points de vue construits par les prédécesseurs en lui apportant de nouveaux arguments pour l'asseoir de façon convaincante. Ce qui ne manquera pas d'être utile dans les situations pédagogiques. L'analyse commencera par un retour sur le syntagme verbal, qui est souvent un amalgame de trois monèmes, pour y extraire le noyau prédicatif, avant d'aborder les structures non verbales. Seront examinées trois phrases simples qui ne comportent aucun élément qui a pour vocation à être noyau central : une structure dont l'ordre linéaire des éléments est : *nom1+n+nom2 + nom3 (+subs.pers.aff.) + nom4*; une autre faite comme suit : *Nom + fonctionnel + Nom* ; et une troisième : *présentatif+ subs.pers.aff+nom*. Ensuite nous traiterons des phrases ayant connu des réarrangements résultant des contraintes de la mise en valeur rhématique.

1. Syntagme, syntème ou monème verbal prédicatif ?

Soit l'exemple (1)

- (1) *Yeswa*
"Il + boire+ acc."
" Il a bu / il but."

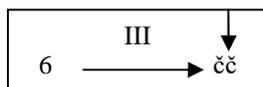
Depuis la thèse de Chaker (1983), la notion de syntagme prédicatif verbal est couramment utilisée dans les études et les milieux universitaires berbérisants (kabyles plus précisément). S. Chaker considère l'indice actanciel comme monème prédicateur, et voit en le thème verbal (associant dans le cas présent une racine et une modalité aspectuelle, l'accompli, en l'occurrence) le prédicat. Une telle analyse présente l'avantage d'être commode. Néanmoins, on verra qu'au regard des principes d'analyse fonctionnelle qu'il est inadéquat de parler de syntagme prédicatif tout comme il est erroné d'analyser le thème verbal en syntème car un lexème verbal une fois déterminé par une modalité, devient de facto un syntagme. Dans l'optique fonctionnaliste, avec les précisions récentes apportées par Clairis et al. (2005b.), qui envisage la syntaxe de monème à monème et non pas entre syntagmes ou propositions (voir également Costaouac et Guérin, 2007 : 32), une fonction syntaxique (ou plus largement un rôle syntaxique) ne peut être assumée que par un monème ou un syntème. Or, avec le

De la difficulté d'identification du noyau prédicatif dans certaines structures
phrastiques kabyles

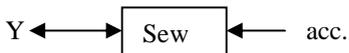
complexe *yeswa*, nous avons affaire à un syntagme formé de trois monèmes : le lexème verbal *sew* “boire”, l'indice de personne *y---* “il” en tant que monème prédicateur, et la modalité aspectuelle “accompli”.



Qu'en est-il de l'analyse qui prend le thème verbal pour le prédicat ? Dans sa thèse, Chaker (1983 : 80) considère le nom et le verbe, qui sont l'association d'un radical lexical et de modalité(s), comme des synthèmes et précise que « les noms et les verbes sont les véritables unités minimales de fonction au niveau de la syntaxe de la phrase. » Leguil (1992 : 72) dans un schéma de visualisation syntaxique, a, lui aussi, intégré le syntagme verbal : indice + verbe + modalité aspectuelle dans le rectangle plein représentant le prédicat. C'est ainsi que le verbe *ččan* “ils ont mangé” / “ils mangèrent” est visualisé¹ comme suit :



Il est évident que si l'on souscrit au principe d'une syntaxe de monème à monème, une telle position ne peut être admise et que le rôle prédicatif revient au seul lexème verbal sans ses déterminants. Car le thème verbal (verbe + modalité aspectuelle) forme un syntagme – avec ou sans l'indice de personne, monème prédicateur – non pas un synthème. Et ce, pour une raison toute simple. Une modalité est un déterminant non déterminable. Donc le complexe obtenu après détermination d'un lexème par une modalité ne peut recevoir de détermination dans sa totalité du fait que seul le lexème verbal peut avoir un complément dès lors que la modalité est par définition non déterminable. Or le critère principal d'identification d'un synthème est que ses constituants n'ont pas d'individualité syntaxique, ne peuvent être déterminés séparément, et toute détermination doit obligatoirement porter sur l'ensemble du complexe unitaire. Par conséquent, conformément à la convention fonctionnaliste, la visualisation correcte est celle qui encadre le seul lexème verbal avec sa forme nue.



¹ Il est à préciser que le chiffre 6 renvoie à la troisième personne du pluriel, et que III représente la modalité aspectuelle d'accompli. IL faut rappeler que Leguil a choisi de référer aux thèmes verbaux au moyen de chiffres romains I, II, III représentant respectivement l'aoriste, l'aoriste intensif et le prétérif.

2. Structures non verbales

Par structures non verbales nous entendons des constructions prastiques ayant pour noyau central un élément non verbal.

2.1. Phrase : N1+n+N2 + N3 (+subs.pers.aff.) + N4

Soit la phrase suivante :

- (2) *Taneqqact n uzayar, isem-is buyilef* (06)¹
“Parcelle de E.A. +plaine nom-son bouyilef”
“La parcelle de la plaine s’appelle Bouyilef”

Il est à préciser d’emblée que, contrairement à la classe des verbes, aucun des éléments constitutifs de cette phrase n’a pour vocation à être noyau prédicatif. Néanmoins, du fait qu’on est face à une construction qui se suffit à elle-même, c’est-à-dire une phrase correcte dont la construction est complète, il y a bien un élément qui en est le noyau central. Lequel ? Et comment l’identifier ?

Le critère de non supprimabilité ne permet pas de trancher étant donné que les deux unités qui pourraient prétendre au statut de noyau central *isem* et *buyilef* ne peuvent être supprimées. Quant au nom *taneqqact (n uzayar)*, sa fonction d’indicateur de thème est confirmée par la possibilité de le supprimer. En analysant une structure similaire, Chaker (1983 : 358) a vu en *isem-is* le syntagme prédicatif non verbal à auxiliaire de prédication personnel. Différent est le point de vue développé par Bentolila dans (1981 : 248). Ainsi dans (3) :

- (3) *Isem-nnes gersel*
“Nom-de-lui guersel”
“Son nom (est) Guersel”

il considère comme noyau le nom propre *Gersel* et voit en *isem* l’actualisateur. Nous pouvons avancer trois arguments pour justifier l’analyse qui voit en *isem* le noyau prédicatif.

- le premier tient à la possibilité de commuter le nom *isem* et son affixe *-is* par un lexème verbal, son indice de personne et un affixe personnel² comme dans (4) sans que la structure hiérarchique de la phrase ne soit modifiée. A remarquer le caractère non supprimable de *buyilef* tout comme cela est le cas dans la construction non verbale dans (2).

¹ Le chiffre mis entre parenthèses à la fin de chaque exemple renvoie au numéro de page où figure l’exemple dans le recueil de textes d’A. Picard.

² La substitution ne peut se limiter au remplacement du lexème nominal par le lexème verbal mais elle implique également le changement des déterminations respectives des deux monèmes en raison des compatibilités spécifiques à chacune des deux classes (noms et verbes).

De la difficulté d'identification du noyau prédicatif dans certaines structures
phrastiques kabyles

- (4) *Taneqqact n uzayar, qqaren-as buyilef.*
"Parcelle de E.A.+plaine appeler+ils+A.I-elle bouyilef"
"La parcelle de la plaine s'appelle Bouyilef"

- deuxièmement, il y a lieu de relever le fait que de tous les éléments constitutifs de (2), seul *isem (-is)* peut être noyau prédicatif en contexte de modalité interrogative et former, ce faisant, une structure qui se suffit à elle-même syntaxiquement.

- (5) *Isem - is ?*
"Nom-son ?"
"Quel est son nom ?"

Néanmoins, sans la modalité d'énonciation, en l'occurrence l'interrogation, cette même construction serait un syntagme nominal sans prédication, donc ne constituant pas une phrase.

- le troisième argument a trait à la rhématisation. En effet, *buyilef* présente la possibilité d'être mis en relief en tant qu'élément rhématique alors qu'une telle possibilité est exclue pour *isem(-is)*.

- (6) *Buyilef ay isem- is tneqqact n uzayar.*
"Bouyilef ce nom-son E.A+parcelle de E.A+plaine"
« C'est Bouyilef qui est le nom de la parcelle de la plaine »

A rappeler que, des éléments de la phrase neutre³, la mise en valeur rhématique ne concerne que les expansions. Et dans les cas de rhématisation du prédicat verbal, cela se fait au moyen de son nom d'action prédiqué au moyen de l'auxiliaire de prédication spécifique.⁴

- Enfin, cette position peut être également étayée par l'intonation / ponctuation comme élément adjuvant. Si *isem(is)* était indicateur de thème et *buyilef* noyau central, il serait possible de marquer une pause (une virgule) entre ces deux constituants. Or cela n'est pas le cas.

2.2. Nom (+sub.pers. aff.) + fonctionnel + Nom

Les exemples (6) et (7) nous serviront de point de départ à l'analyse de ce type de construction.

- (7) *tuffya, deg uzal ; mačči deg yid* (S. Chaker,1983 : 367).
"sortie dans E.A+jour pas dans E.A.+nuit"
"On sort en plein jour, pas durant la nuit "

³ Par phrase neutre, nous entendons celle qui n'a pas subi les contraintes du contexte et/ou de la situation et ne comportant aucun procédé de mise en valeur du thème et/ou du rhème.

⁴ Exemple : D tarewla ay rewlen
« C'est fuite ce fuir+acc.+ils »
« Ils se sont bel et bien enfuis »

(8) *Kul axerrub, s ṭtamen-is* (110)

“ Tout clan familial avec garant-son ”

“ Chaque clan familial a son représentant. ”

En traitant cette structure, S. Chaker (idem : 365) parle d'un syntagme formant un bloc prédicatif fait de *nom1+fonctionnel+nom2*. Il est tout à fait clair qu'en vertu du principe fonctionnaliste énoncé plus haut qui ne conçoit de syntaxe que de monème (ou syntème) à monème, une telle analyse ne peut évidemment pas être retenue. Pour notre part, nous adoptons une position différente de celle de Chaker. L'analyse vaut évidemment pour les deux exemples. Nous considérons que cette structure est composée d'un indicateur de thème (le premier nominal) séparé d'une pause (qui se matérialise à l'écrit par une virgule) d'un prédicat non verbal actualisé par le fonctionnel qui le précède, en tant qu'auxiliaire de prédication non spécifique. En fait, sans la pause, les trois unités formeraient un syntagme nominal à valeur référentielle (renvoyant à un référent) dépourvu de prédication, donc ne formant pas une phrase car il ne présente pas de complétude syntaxique⁵. Par contre, avec la pause, l'on obtient une construction faite d'une expression référentielle *tuffya* et d'une structure prédicative composée du nom *azal* assumant le rôle prédicatif grâce à *deg* comme auxiliaire de prédication. En effet, au niveau logico-sémantique, c'est bien *deg uzal* (et *deg yid*) qui permet au locuteur de s'engager sur une vérité en réalisant une prédication assertive se rapportant au nom "*tuffya*". Le critère qui consiste à considérer comme noyau prédicatif l'élément appartenant au paradigme le plus ouvert permet dans ce cas présent (dans l'expression prédicative *deg uzal*) de dire que c'est le nom *azal* qui assume le rôle prédicatif, et la préposition *deg* « dans/durant » en est l'auxiliaire de prédication. Par ailleurs, il est important de noter que si le nom "*tuffya*" était un élément intra prédicatif, il ne s'éclipserait pas dans la deuxième proposition de (7). Il y a lieu de préciser que le nominal assumant la fonction d'indicateur de thème est non supprimable. Mais cette caractéristique ne fait pas de lui un élément faisant partie du noyau prédicatif. Du reste, des éléments extra prédicatifs non supprimables, on en trouve même avec le noyau prédicatif verbal⁶.

⁵ La construction ne serait alors autosuffisante qu'avec l'adjonction d'un noyau prédicatif comme suit : *tuffya deg uzal, teshel*.

“ sortie dans E.A+jour être facile ”

“ Sortir en plein jour est facile. ”

⁶ On peut citer le verbe *glu s* “prendre avec soi, entraîner dans son sillage”, *Ilhi d* “s'occuper de”. Il en est de même du verbe *mettre* en français, par exemple, comme cela est indiqué par Martinet (1985 : 183). Ce verbe est, en effet, obligatoirement déterminé par une expansion à valeur circonstancielle en plus de l'expansion objet, comme dans *il met sa voiture au garage*. Ceci ne change rien au fait qu'il s'agit d'une expansion non spécifique.

2.3. Présentatif + subst. Pers. (+ Exp. Nominale)

Soient les exemples suivants :

- (9) *A- t- an ucedluḥ* (72)
“Voici-le M.o.s. E.A.+morceau de viande”
“Voici un/le morceau de viande”
- (10) *Arrac, ha- ten berra* (126)
“Garçons voici-les dehors”
“Les garçons sont dehors.”
- (11) *Aql-iyi am yigider amerrzu* (M. Mammeri, 1969: 132)
“Voici-me comme E.A.+aigle blessé”
“Je suis semblable à un aigle blessé.”

Le présentatif en kabyle se présente sous *aql* avec l'énonciateur (1^{ère} pers. sing. et pl.) et l'énonciataire (2^{ème} pers. sing. et pl.) et prend la forme *ha* – parfois abrégé en *a* – avec la 3^{ème} personne sing. et pl.

En examinant l'exemple (8), à priori, on pourrait envisager la possibilité pour chaque élément constitutif de cette construction d'être éligible au statut de noyau prédicatif : 1. Le nom 2. L'affixe personnel, 3. Le présentatif. Considérons chacune de ces trois possibilités.

La première consisterait à voir comme noyau central le nom *ucedluḥ* en se référant aux analyses logico-sémantiques, qui considéraient comme prédicat l'élément présentant le contenu sémantique le plus important. Autre aspect de nature à étayer ce point de vue est le fait que dans d'autres dialectes berbères, à l'instar de celui des Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc), le nom peut être actualisé en tant que noyau prédicatif par le présentatif *ha*. C'est ce qu'illustre l'exemple (11) repris à Bentolila (1981 : 113)

- (12) *Ha tameṭṭut.*
“voilà femme”
“voilà une femme.”

Pourtant, il suffit d'examiner les exemples (8), (9), et (10) pour constater que cette première possibilité d'analyse est celle qui résiste le moins, car le nom *ucedluḥ* n'est pas nécessaire à la correction syntaxique de l'énoncé, tout comme il peut être déplacé à gauche en tant qu'indicateur de thème à l'instar du nom *arrac* dans (9).

La deuxième possibilité serait de prendre le monème personnel pour noyau central actualisé par le présentatif *ha* et déterminé par le nom *ucedluḥ* en tant qu'expansion référentielle. Le monème personnel serait donc l'équivalent de *tameṭṭut* de l'exemple de Bentolila. Cependant, cette analyse soulève deux objections. 1) Le prédicat est un élément qui ne dépend d'aucun autre élément de la phrase, (mais souvent il est dans une relation d'interdépendance avec son monème prédicateur), ce qui ne cadre pas avec un substitut personnel affixe, qui est par définition subordonné à son noyau de rattachement qu'il détermine. 2) L'agencement des composants de ce syntagme comportant le prédicat est conforme au modèle général et

dominant, formé d'un prédicat non verbal⁷ et d'un substitut personnel affixe en tant qu'auxiliaire de prédication. Du reste, même le prédicat verbal obéit à cette structure binaire.

La troisième, qui est la position adoptée par Chaker (1983: 353-355), consiste à voir en le présentatif le noyau prédictif et analyser le monème personnel comme auxiliaire de prédication (déterminé au besoin par une expansion référentielle, comme peut l'être l'indice de personne du verbe). A la rescousse d'une telle présentation, il est possible de s'appuyer sur les données dialectologiques et étymologiques. Ainsi, l'élément aql/aqel est manifestement une forme du verbe muqel /muqqel⁸ « regarder, voir », il est encore en usage en chaoui⁹, en rifain (Serhoual 2002 : 420) et au Moyen Atlas marocain (Taifi, 1991 : 530). En kabyle, à côté du verbe muqel/muqqel existe la forme smuqel/smuqqel, de même sens que le premier. Dans son dictionnaire, M. Taifi (ibid.) n'a mentionné que la deuxième forme. Par contre en rifain, en plus de la forme primaire qqel « regarder, examiner », deux formes dérivées sont mentionnées par M. Serhoual (ibid.) : la forme à sifflante - avec le changement phonétique quasi-systématique dans cette variété, à savoir le passage de [l] à [r] - suqer (variante suqel) « faire voir » et la forme combinant la sifflante et la nasale smuqer « regarder, voir, chercher ». En fait, les données rifaines nous permettent d'émettre une hypothèse explicative. On peut considérer que le lexème smuqqel serait une forme doublement dérivée (préfixes s et m) qui aurait signifié « faire voir à soi-même » avant de perdre cette signification et prendre le sens de « regarder, voir », ce qui aurait facilité le chute du préfixe s- dès lors qu'avec ou sans ce préfixe le sens actuel reste identique. Du reste, muqel et smuqel sont interchangeable dans l'usage synchronique¹⁰. Quant à la voyelle [u], à titre d'hypothèse, elle pourrait provenir d'une vocalisation d'une semi-voyelle [w]¹¹ (qui aurait été compensée par la tension sur le [ɣ] donnant un [Q] tendu), ou du passage de [a] à [u], à partir de aqel, aqel comme cela se produit avec des verbes ayant le même schème et même structure de la racine, combinés à l'accompli, leur voyelle initiale [a] devient [u], comme afeg « voler » ufeg « avoir volé », ames « salir » umes « être sale ».

⁷ C'est le cas de plusieurs noyaux non verbaux constitués de segments figés et d'un substitut personnel affixe (diri-t « il est mauvais », kifkif-iten « ils sont semblables », anect-ila-t « il est énorme », ɣur-s « il possède »)

⁸ Et comme pour confirmer cette explication étymologique, en arabe populaire algérien, le syntagme aql-i da « me voici, je suis là », est rendu par řan-i hna, de même sens. Il s'agit du verbe řa?a « voir » de l'arabe classique.

⁹ Je dois cette information à Lounici Salim, chaouiophone, enseignant de linguistique amazighe au Département de Langue et Culture Amazighes de Bouira.

¹⁰ Pour analyser le verbe muqel, je pense qu'il faut, également, faire le parallèle avec d'autres formes verbales dérivées à préfixe m-, telles que mekti « se souvenir » et magger/mmager « rencontrer ». Le premier provient de la racine KTY « se souvenir » attestée en chleuh et au Moyen Atlas; ce qui fait, selon L. Galand (2010:305) de mekti une forme dérivée à valeur de réfléchi. Pour magger, la forme primaire était incontestablement ggur/ugir « aller, partir, marcher », attestée dans plusieurs variétés du berbère. A l'origine le m devait être un préfixe exprimant la réciprocité mais, en synchronie, il a fini par s'agréger à la racine, si bien que pour rendre le réciproque en kabyle il suffit juste d'introduire un « y » entre cet ancien préfixe et la deuxième consonne pour avoir myaggar « se rencontrer mutuellement ».

¹¹ Phénomène très connu dans les altérations qui touchent plusieurs racines lexicales berbères comme WFY (ffey), WKS (kkes), WCD (cced) etc. La racine serait alors WYl (?). Il serait par ailleurs possible de la rattacher à deryel « être aveugle » qu'on pourrait analyser comme combinant ader « baisser » et yl « notion de voir, vision ». Sauf que là, il n'y a aucune trace de la supposée semi-voyelle.

L'autre élément-présentatif *ha* pourrait lui aussi être rattaché au touareg de l'Ahaggar (Foucault, 1918 : 354) : *eh* dans ce dialecte signifie « être dans », le nom *tihawt*, dérivé de la même racine que *eh* a pour sens « fait d'être fait, fait d'être dans »¹². Il n'est pas moins important d'indiquer que, à l'instar du verbe, ce présentatif, *aql / ha*, en plus de l'affixe personnel, peuvent également faire partie de ses satellites les modalités d'orientation spatiale *d/id* et *n/in*¹³. Ceci signifie que les présentatifs *aql/ha* présentent au moins une partie des compatibilités du verbe. Quelle que soit la validité de l'analyse diachronique, ces éléments ne sont plus des verbes dans leur combinatoire étroite, car le syntagme verbal résulte de l'amalgame d'un lexème verbal, d'un indice actanciel et souvent d'une modalité aspectuelle¹⁴. Néanmoins, face à la difficulté de savoir qui du substitut personnel affixe ou du présentatif peut avoir le statut de noyau central, l'hypothèse diachronique n'est pas inutile. Donc, sans exclure de façon radicale, la possibilité d'analyser le substitut personnel comme noyau central, on préfère plutôt la position qui reconnaît le statut prédicatif au présentatif eu égard au fait que c'est plus conforme à la configuration générale des syntagmes contenant le prédicat (lexème verbal ou nominal ou segment figé) prédiqué par un élément grammatical. A ceci s'ajoutent les données dialectologiques et diachroniques, et il est important également d'invoquer la préservation d'une partie des compatibilités du verbe, à savoir les pronoms personnels affixes et les modalités d'orientation spatiales.

2.4. Les phrases à rhématisation

Thématisation et rhématisation sont deux procédés de mise en valeur syntaxique. Cette dernière consiste à agencer et réaménager la phrase neutre¹⁵ de telle sorte à marquer la visée communicative. Celle-ci se manifeste par la thématisation qui est une mise en relief des éléments thématiques (c'est-à-dire ce qui est censé être connu, ce dont on parlera) de

¹² L'Amawal (lexique de berbère moderne) a repris ces deux unités du touareg : hi (hiy « je suis présent », iha « il est présent ») « être présent » et tihawt « présence ». Par ailleurs, il n'est pas impossible d'établir un lien entre cette racine H/HW avec le [h] qui figure dans les substituts non personnels du kabyle wahi / wihin « celui-là », dahi, dihin « là bas ».

¹³ Aql- iyi- n

« voici-moi-vers toi »

« J'arrive dans un instant / je me dirige vers l'endroit où tu es en ce moment »

Aql- ak- id tuwɔdɔd- d

« Voici-toi-vers ici tu+arriver+acc.-vers ici ».

« Te voilà arrivé »

Ha- t- an umeddakkel-ik.

“voilà-le- vers toi/ au loin E.A.+ami-de toi”

« Le voilà ton ami »

¹⁴ La modalité aspectuelle du verbe kabyle (peut-être même plus largement berbère) oppose un accompli (prétérit) à un inaccompli (aoriste intensif). Quant à la forme dite aoriste, je pense, à la suite de Galand (2010 :207-275), qu'elle est éjectée du système des oppositions aspectuelles pour être porteuses de valeurs modales.

¹⁵ La définition de la phrase neutre est donnée en note infra n°4.

la phrase/énoncé et par la rhématisation qui, elle, est une mise en relief des éléments rhématiques (information nouvelle, ce qui est dit du thème) de la phrase/énoncé. Par conséquent, nous avons affaire à deux concepts-procédés qui ressortissent à la structure informative de la phrase et qui, néanmoins, ne sont pas sans incidence sur l'organisation syntaxique de la phrase. Si la thématization ne modifie pas l'organisation hiérarchique de la phrase neutre en ce sens que l'élément assumant le rôle central conserve son statut, la rhématisation, elle, en revanche, provoque un chamboulement de la phrase à telle enseigne que les réaménagements qui en résultent bouleversent l'agencement hiérarchisé des rôles et des rapports syntaxiques établis entre les constituants de la phrase au point de rendre très délicate la tâche d'identification du noyau prédicatif. Souvent, il s'agit d'une transformation d'une phrase simple, généralement verbale, en phrase complexe où l'élément mis en valeur assume le rôle prédicatif, et le noyau verbal de la phrase neutre, lui, devient une expansion prédicatoire. C'est le dédoublement de la proposition selon les termes de Basset (1950 : 19). Pourtant on verra plus bas que toute rhématisation n'implique pas forcément le passage à une phrase complexe. La difficulté d'analyse des phrases ayant connu une mise en valeur rhématique est due au fait que tout élément, quelles que soient sa forme et sa nature, en partant d'une petite unité à une proposition, en passant par un monème, un syntème ou un syntagme, peut être l'objet d'une mise en relief en tant que rhème. Ceci n'a pas manqué de susciter chez les berbérissants des positions très divergentes et irréconciliables.

L'éventail s'étend de la position défendue par Penchoen (1973) et Galand (1957)¹⁶, qui laisse entendre que tout élément rhématisé est prédicat, à celle de Leguil (1992) qui considère que tous les changements résultant de la rhématisation (qu'il appelle focalisation) ne sont pas de nature syntaxique mais ressortissent au message, en passant par le point de vue de Chaker (1996), selon lequel, le terme rhématisé, sans qu'il soit prédicat, est centre syntaxique, en considérant le prédicat comme une variété de centres syntaxiques.

Avant de déclinier les difficultés d'analyse et les solutions que nous préconisons, nous essayerons d'illustrer à l'aide d'exemples la possibilité qu'ont les différents constituants de la phrase (prédicat et expansions) à être rhématisés. Il est à préciser que les expansions assumant des rôles actanciels peuvent toutes faire l'objet d'une mise en valeur rhématique¹⁷. Elles s'actualisent toutes par l'auxiliaire de prédication spécifique *d* « c'est ».

Expansion référentielle¹⁸

(12) *d aḍu ay t- id- yesseylayen* (244)¹⁹

¹⁶ Il est à noter que cet auteur a réajusté son point de vue dans (Galand: 2002 et 2010) en renouvelant son analyse de la thématization et de la rhématisation en tant que faits de langue relevant de la visée communicative. Il a notamment abandonné son ancienne analyse qui voyait en le support de détermination *ay* le sujet de la proposition non verbale rhématisée.

¹⁷ A chaque phrase ayant connu une mise en valeur thématique et/ou rhématique comme forme linguistiquement marquée correspond une phrase neutre sous-jacente considérée comme non marquée.

¹⁸ Ce métaterme est l'équivalent du complément explicatif de L. Galand.

¹⁹ La phrase neutre sous-jacente est la suivante :

De la difficulté d'identification du noyau prédicatif dans certaines structures
phrastiques kabyles

“C'est vent ce le-Mos.-il+faire tomber+Part.+A.I.”
“C'est le vent qui le fait tomber.”

Expansion objet

(13) *Ttikwal, d ikerri ay zellun* (244)²⁰
“Parfois, c'est mouton ce égorger+A.I.+ils »
« Parfois, c'est un mouton que l'on égorge »

Expansion dative

(14) *D idammen n tmecređt i wumi rennun*
« C'est sangs de E.A.+sacrifice ce à qui ajouter+A.I.+ils
cwiđ n taduđ (188)²¹
peu de laine »
« C'est le sang recueilli lors du sacrifice collectif des bœufs auquel on
ajoute de la laine».

Il en est de même des expansions qui assument des fonctions
circonstancielles au moyen d'un indicateur de fonction. Néanmoins ces
expansions présentent une différence en ce qu'elles peuvent aussi bien être
actualisées, à l'instar des fonctions actancielles, par l'auxiliaire de
prédication spécifique *d*, comme dans (15),

(15) *D iđurdiyen-agi akk s -way -s i d- ttayen* (86)²²
« C'est argent-cet tout avec-ce-avec ce Mos.-acheter+A.I.+ils »
« C'est avec tout cet argent qu'on achète (les bœufs) »

que figurer en tant que rhème avec l'indicateur de fonction comme dans (16)

(16) *Deg uzayar ay ttezzun ađas n tneqlin* (192)²³

Yesseylay- it- id wađu
“Il+faire tomber+A.I.-le-Mos. E.A.+vent.”
“Le vent le fait tomber.”

²⁰ Phrase neutre : *tikwal, zellun ikerri.*
“parfois, égorger+A.I.+ils mouton.”
“Parfois, ils égorgent un mouton.”

²¹ Phrase neutre : *rennun cwiđ n taduđ i yidammen n tmecređt.*
“ajouter+A.I.+ils peu de laine à E.A.+sangs de sacrifice”
“Ils ajoutent un peu de laine au sang des bœufs sacrifiés.”

²² Phrase neutre: *ttayen-d s iđurdiyen-agi akk.*
“acheter+A.I.+ils-Mos. Avec argent+Pl.-ce tout.”
“Ils achètent avec tout cet argent.”

²³ Phrase neutre : *ttezzun ađas n tneqlin deg uzayar*
“Planter+A.I.+ils beaucoup de figuiers dans plaine.”

« Dans E.A.+plaine ce planter+A.I.+ils beaucoup de E.A.+figuiers »
« C'est dans la vallée que l'on plante beaucoup de figuiers »

L'expansion autonome peut, elle aussi, être rhématisée par son déplacement à la position frontale et mise en relief par le monème *ay* "ce/que". Mais à la différence des autres expansions, elle ne peut être actualisée par l'auxiliaire de prédication spécifique *d*.

(17) *Dinna ay ttilin iselman imeqqrannen* (96)²⁴
« Là ce exister+A.I.+ils poissons grands »
« C'est à cet endroit-là qu'il y a de gros poissons »

Il est important également de signaler qu'une expansion nominale non circonstancielle d'un prédicat verbal peut être rhématisée sans qu'elle soit associée à un auxiliaire de prédication comme dans (18)

(18) *Nekkni, sstut ay asent-neqqar* (140)²⁵
"Nous sorcières ce leurs-nous appeler+A.I."
"Nous, nous les appelons sorcières"

En matière d'analyse syntaxique des phrases ayant subi les réaménagements induits par la mise en valeur rhématique et plus précisément dans l'identification du noyau central, nous n'adhérons pas aux différentes positions des berbérisants évoquées plus haut.

En effet, nous analysons comme noyau prédicatif tout élément rhématisé et présentant la complétude syntaxique. C'est le cas de tous les éléments prédiés par l'auxiliaire de prédication *d* « c'est », dans (12), (13), (14) et (15). Par conséquent nous n'analysons pas les éléments rhématisés dans (16), (17) et (18) comme prédicats et nous pensons qu'ils gardent la fonction (ou le rôle) syntaxique qui est la leur dans la phrase neutre. Plus explicitement, *azayar*, *dinna* et *ssut* sont respectivement une expansion autonomisée assumant la fonction syntaxique de circonstant de lieu, une expansion autonome,²⁶ elle aussi à valeur circonstancielle de lieu, et une expansion nominale attribut, avec cette différence que, contrairement à leurs statuts respectifs dans la phrase neutre, elles sont toutes rhématisées. Le rôle prédicatif est assumé par les verbes qui viennent après le support de détermination *ay*.

Nous pensons qu'un petit détour par la thématization peut éclairer un peu plus les choses. Ainsi, si toutes les expansions nominales assumant des rôles actanciels et qui ont la postposition comme l'une de leurs marques

"On plante beaucoup de figuiers dans la vallée."

²⁴ Phrase neutre : *ttilin iselman imeqqrannen dinna*
"exister+A.I.+ils poissons grands là"
"Il y a de gros poissons à cet endroit."

²⁵ Phrase neutre : *nekkni, neqqar- asent sstut*
"nous nous+appeler+A.I.-leur sorcières."
"Nous les appelons sorcières."

²⁶ Dans la logique strictement fonctionnaliste, une fonction syntaxique, au même titre que les monèmes, doit présenter un signifiant (procédés formels la matérialisant) et un signifié (sa valeur axiologique).

De la difficulté d'identification du noyau prédicatif dans certaines structures
phrastiques kabyles

formelles, une fois déplacées à gauche, deviennent indicateur de thème et leur fonction initiale est souvent assumée par un élément grammatical (substitut personnel affixe), il nous semble qu'il n'en va pas de même des expansions autonomes et autonomisées ; sauf dans le cas précisé ci-après.

- (19) *Tura, arrac, ttun lleeb-agi* (176)
« Maintenant, enfants, oublier+acc.+ils jeu -ce »
« De nos jours, les enfants ne jouent plus à ce jeu »

- (20) *Deg uzayar, ulac azemmur* (230)
« Dans E.A.+vallée il n'y a pas oliveraies »
« Dans la vallée, il n'y a pas d'oliveraies »

Le nom *azayar* dans (20) peut connaître une autre forme d'anticipation :

- (21) *Azayar, ulac deg-s azemmur.*
“Vallée/plaine, il n'y a pas dans-elle oliveraies”
“La vallée, elle est dépourvue d'oliveraies”.

Tura « maintenant » dans (19) et *azayar* « vallée/plaine » dans (20), ne sont pas indicateur de thème vu que ces unités présentent la latitude d'occuper toutes les positions qui s'offrent dans la phrase, sans que leurs rôles syntaxiques respectifs ne changent dès lors que leur rapport au reste de la phrase ne change ni au niveau signifié ni au niveau signifiant, et ce, quelle que soit leur position dans la phrase. Il est à rappeler qu'avec l'autonomie syntaxique, la position n'est pas pertinente. Par contre, le nom *azayar* sans le fonctionnel dans (21) est bel et bien un indicateur de thème, repris par le substitut personnel affixe de préposition (*deg*)-*s* qui assume la fonction de circonstant de lieu. Nous pensons qu'il y a une certaine analogie entre thématisation et rhématisation en ce sens que toute mise en relief d'un élément par la position initiale (dans le cadre de ce que désigne Basset (1952) par la notion d'anticipation élémentaire), n'implique pas un indicateur de thème, tout comme toute rhématisation n'implique pas un statut de noyau prédicatif de l'élément mis en valeur.

En effet, il se trouve que ce sont les mêmes éléments qui ne sont pas considérés ci-dessus comme indicateur de thème qui posent des problèmes d'analyse en ne remplissant pas les conditions requises pour être noyau prédicatif quand ils sont mis en évidence en tant qu'élément rhématique. On peut illustrer avec les exemples suivants.

- (22) *Ad yenđer annar s ugelzim* (164)
“P.m. il+racler aire à battre avec E.A.+pioche”
“Il racle l'aire à battre avec la pioche.”

Cette structure peut faire l'objet de deux rhématisations différentes :

- (23) *D agelzim s- way -s ara yenđer annar*
“C'est pioche avec-ce-avec P.m. il+piocher aire à battre”

“C’est la pioche qu’il utilisera pour racler l’air à battre./ C’est la pioche avec laquelle il raclera l’air à battre./ C’est avec la pioche qu’il raclera l’air à battre.”²⁷

(24) *S ugelzim ara yenđer annar.*

“Avec E.A+pioche ce+P.m. il+racler air à battre.”

“Avec la pioche qu’il raclera l’air à battre = c’est avec la pioche qu’il raclera l’air à battre.”

On a là deux façons d’anticiper l’expansion autonomisée en tant que rhème, mais nous pensons que seule *agelzim* dans (23) est prédicat, alors que dans (24) ce même nom accompagné de l’indicateur de fonction reste une fonction instrumentale rhématisée. Pour s’en convaincre, il suffirait d’extraire les éléments occupant la position frontale dans les exemples à mise en relief rhématique, pour voir que seuls ceux qui ont un auxiliaire de prédication spécifique *d* « c’est » sont noyaux prédictatifs et présentent, ce faisant, une complétude syntaxique. Rien ne permet en effet d’affirmer que *azayar* dans (*deg uzayar* (16)), *dinna* dans (17), *sstut* dans (18) ou *agelzim* dans (24) présentent une quelconque complétude ou une caractéristique syntaxiques qui feraient d’eux des noyaux de phrases.

Par ailleurs, à l’appui de cette position, on peut citer la possibilité pour certaines propositions subordonnées d’être rhématisées comme dans (25)

(25) *Asmi ilul ay as- yenna emer...* (158)²⁸

« Quand il+naître ce lui-il+dire+acc. Amar... »

« C’est à l’occasion de sa naissance qu’Amar a composé un poème... »

Par ailleurs, la possibilité qu’offre la rhématisation de mettre en valeur des segments de la chaîne parlée quelle que soit leur taille et sans doute sous l’influence de la littérature française, de nombreux romanciers et nouvellistes de la néo-littérature kabyle pratiquent la mise en relief du discours rapporté en le plaçant avant le verbe introducteur des propos du

²⁷ Cette phrase peut avoir ces trois significations qui s’actualisent en fonction de la situation de communication

²⁸ On peut également donner un exemple de rhématisation d’une subordonnée à noyau non verbal.

armi d leewam-agi i la sent-ttakken ttelt di tmurt (08)

« jusque c’est années-ces ce act. leur-donner+A.I.+ils tiers dans E.A.+terre »

« Ce n’est que récemment qu’on leur (les femmes) donne un tiers des terres en héritage. »

Cette opération de mise en relief peut aussi concerner une subordonnée assumant la fonction objet comme dans cet exemple :

nny -ak ur ttedduy ara !

« dire+acc.+je+à toi ne venir+A.I.+je pas »

« Je t’ai dit que je ne viens pas (avec toi) »

dans un échange verbal, un locuteur voulant exprimer son exaspération et réitérer sa déclaration peut procéder par une phrase avec rhématisation de la subordonnée

ur ttedduy ara i ak-nny!

« ne venir+A.I.+je pas ce toi-dire+acc.+je »

« Je réitère que je ne viens pas (avec toi)! »

De la difficulté d'identification du noyau prédicatif dans certaines structures
phrastiques kabyles

dialogue comme cela est le cas du roman *tettḍilli-d ur d-tkeccem* de A. Mezdad (2014 :33)

(26) *Mer yerna cwiṭ baba meskin, ad yehḍer.*

“Si il+ajouter+acc. peu père pauvre P.m.il+être présent

Ihi, meqqar ad as-nsemmi yef yisem -is,

alors au moins P.m. lui- nous+dénommer sur E.A.+nom-son

ad t- id- neyrem!” i s- yenna.

P.m. le+Mos. Nous+compenser ce lui+il+acc.+dire”

« Si mon pauvre père avait vécu plus longtemps, il aurait assisté (à la naissance d'un garçon). Alors, puisque ce n'est pas le cas, nous donnerons au nouveau-né le nom de son grand-père, afin de combler le vide laissé par le défunt » lui dit-il.

Les exemples (25) et (26) montrent clairement que si l'on cède à la tentation de considérer tout élément rhématisé comme noyau prédicatif et, plus que cela, si on échafaude des subterfuges savants pour défendre l'idée que les éléments mis en relief dans (16), (17), (18) et (24) jouent le rôle prédicatif, il ne serait pas possible de maintenir la même position face aux deux derniers exemples.

Pour clore l'analyse des faits syntaxiques en relation avec la rhématisation, un dernier point doit être abordé. Un certain nombre d'unités n'ayant pas pour vocation à être noyau prédicatif, et sans qu'elles soient associées à un quelconque auxiliaire de prédication peuvent être déterminées par un verbe à la forme participiale en tant que prédicatoïde ; l'ensemble ainsi obtenu forme une construction phrastique dont la complétude syntaxique ne fait aucun doute. Il s'agit notamment des déterminants autonomes à valeur quantitative *atas* « beaucoup » *drus* « peu », *bezzaf* « trop », mais aussi des noms de nombre. Partant du principe que le participe, dans toutes ses occurrences, est un prédicatoïde, le rôle prédicatif est par conclusion logique assumé par les unités en question. En d'autres termes, un constituant de la phrase ne présentant pas une complétude syntaxique, car sans monème ou auxiliaire de prédication, mais pouvant être le point d'incidence d'un participe verbal²⁹, dans le cadre de phrases à rhématisation, est analysé comme prédicat. La raison est que le verbe à la forme participiale est dans un rapport de dépendance du nominal qu'il détermine. A rappeler le fait qu'en matière de relations syntaxiques, tout rapport de détermination s'établit entre un noyau (complété) et un

²⁹ Que l'on s'entende bien: nous ne disons pas que toute détermination par un participe fait automatiquement de l'élément déterminé un noyau prédicatif. Cela n'est valable que dans les phrases à visée communicative marquée par la mise en valeur rhématique. Et dans le cadre de la rhématisation, de toute la classe des déterminants autonomes et de la classe des noms seuls les quantitatifs et les noms de nombre peuvent être rhématisés et assumer le rôle de prédicat sans actualisateur et déterminé par le participe. Il va sans dire qu'un syntagme comme

abrid ireglen

“chemin être obstrué+acc.+Part.”

“La voie qui est obstruée”

n'a pas le statut de phrase car ne comportant pas de prédicat malgré la détermination du nom abrid par le participe ireglen.

déterminant (complément) qui lui est subordonné. Ce qui fait que le participe est toujours une expansion prédicatoïde. Par conséquent, toute phrase autosuffisante (c'est-à-dire dont la construction est complète) comportant un participe verbal, et ayant subi les transformations qu'engendre la rhématisation, est nécessairement une phrase complexe car il n'y a de prédicatoïde que s'il y a un prédicat. C'est en vertu de ce principe que sont considérées les unités *aṭas* et *rebea* dans (19) et (20) comme noyaux prédicatifs.

(27) *Aṭas ay yebnan lebruj* (286)
 « Beaucoup ce construire+Part.+acc. tours »
 « Il y en a beaucoup qui ont bâti de grandes maisons »

(28) *Rebea n yiderman kan ay yellan deg at yeequb* (216)
 « Quatre de E.A.+clans seulement ce exister+Part.+acc. dans ait yakoub »
 « Il n'y a que quatre clans à Ait Yakoub »

Cette même position est adoptée concernant l'interrogatif *wi ?* « qui ? » dans (29)

(29) *Wi iruḥen ?* (Galand, 2010 : 322)
 « Qui partir+acc.+Part. ? »
 « Qui est parti ? »

Cependant une différence notable existe entre (27), (28) et (29), car les autonomes comme *aṭas* et les numéraux peuvent être prédicats mononématiques dans des constructions sans rhématisation comme dans les exemples ci-dessous :

(30) *seksu, aṭas ; aseqqi, drus*³⁰.
 « couscous, beaucoup ; sauce, peu »
 « Le couscous est en quantité suffisante mais la sauce est insuffisante »

(31) *Ttejra, yiwet ; lḥebb, yemxalaf* (proverbe kabyle).
 « Arbre, un ; fruits, il+différer+P. »
 « L'arbre est un, les fruits sont variés »

En fait, dans de telles configurations nous pensons que ces éléments sont actualisés par la modalité d'énonciation, en l'occurrence l'assertion, qui permet de poser une adéquation entre le prédicat non verbal et l'indicateur de thème (voir Lefevre, 1999 : 30-31 ; et Achour, 2017 : 51-58). Quant à l'interrogatif *wi ?* « qui ? », il est toujours noyau prédicatif en tant qu'élément rhématisé. Il est lui aussi actualisé par la modalité d'énonciation qu'est l'interrogation. Sans cette dernière, l'on aurait affaire à un syntagme, énoncé incomplet, qui n'a pas le statut de phrase (*wi iruḥen, ...* « celui qui est parti... »).

Bentolila (1981 : 253) pense que le rôle prédicatif est assumé par le verbe à la forme participiale et parle de prédicat à participe comme dans (32) :

³⁰ Énoncé noté au cours d'un dîner de fête.

- (32) *Wi d -yudfen ?* (ibid.)
« Qui Mos. entre+acc.+Part. ? »
« Qui est entré ? »

Une telle analyse est difficile à soutenir, les raisons sont explicitées plus haut : un élément dépendant (en tant que déterminant, donc subordonné) ne peut être le centre de détermination comme noyau central occupant le sommet de la hiérarchie dans la phrase.

Pour résumer, on peut dire que, quand l'élément mis en valeur jouit d'une complétude syntaxique, la phrase verbale neutre, passe d'une phrase simple à une phrase complexe à prédicat non verbal. Par contre, quand l'élément qui a fait l'objet d'une mise en relief en tant que rhème n'est pas autosuffisant syntaxiquement, il garde le rôle (ou la fonction) qu'il avait dans la phrase neutre (excepté les cas signalés plus haut). Dans ce cas, la phrase obtenue, malgré le chamboulement ayant touché l'ordre de ses éléments, reste une phrase simple, et le noyau prédicatif reste inchangé. Le monème *ay/i* quant à lui, est un rhématisant³¹, c'est-à-dire un outil de mise en valeur rhématique.

Conclusion

Malgré sa clarté définitionnelle, en tant que concept, le prédicat ne se laisse pas identifier de façon simple dans toutes les constructions phrastiques. D'où la nécessité pour l'analyste d'utiliser plusieurs procédures d'analyse syntaxique, de varier ses critères et de faire usage des plus pertinents en fonction de la construction à analyser. Ainsi, il a fallu s'appuyer sur le principe théorique d'une syntaxe qui s'astreint à travailler avec des unités significatives minimales pour parvenir à repérer le noyau prédicatif dans deux constructions phrastiques différentes. En effet, c'est ce principe théorique qui a permis de repérer, avec précision, dans le syntagme verbal, l'élément qui joue le rôle prédicatif, à savoir le lexème verbal sans sa modalité aspectuelle. Ce critère a également servi de manière efficace à analyser la structure non verbale faite d'un nom, d'une préposition et d'un autre nom (exemples traités en 2.2.). Mais ce principe théorique qui doit être pris en compte dans toute analyse syntaxique qui vise l'identification précise du noyau prédicatif dans toutes les structures phrastiques d'une langue peut manquer d'efficacité, car même si l'on parvient à segmenter correctement une phrase en ces unités significatives minimales, cela ne garantit pas forcément la saisie de son organisation fonctionnelle et hiérarchisée. Par conséquent, faire appel à d'autres critères et/ou procédures a été inévitable. C'est ainsi que pour retrouver le centre d'agencement syntaxique de cette même structure non verbale, il a été nécessaire de recourir à la répartition de la phrase en partie référentielle et partie prédicative sur une base logico-sémantique conjointement avec la prosodie (pause indiquée par une virgule) et le critère selon lequel l'élément appartenant au paradigme ouvert est prédicat. C'est cette combinaison de critères qui a rendu possible

³¹ Concept proposé par Builles (1998: 361). C'est un élément spécialisé dans la mise en relief des éléments rhématiques de la phrase. Il est à préciser, cependant, que *i/ay* du kabyle est non spécifique.

l'identification du deuxième nom de la construction comme prédicat avec la préposition comme auxiliaire de prédication. Dans les deux autres phrases verbales simples (analysées de façons divergentes par les berbérissants), nous n'avons localisé avec précision le noyau central qu'en faisant encore appel à d'autres procédures d'analyse. Dans la structure analysée dans (2.1.), la substitution d'un nom par un verbe, la manipulation de l'ordre des éléments et l'apport du suprasegmental (modalité interrogative) ont fait ressortir le deuxième nom comme prédicat actualisé par son substitut personnel affixe. Pour ce qui est de la construction constituée d'un présentatif, d'un pronom qui lui est affixé et d'une éventuelle expansion nominale, nous avons dû recourir à des considérations étymologiques et inter-dialectales, et aux compatibilités entre classes syntaxiques (en l'occurrence le verbe et ses satellites) et les rapports de dépendance, pour étayer la position qui voit en le présentatif le noyau central. Les phrases à visée communicative très marquée par la rhématisation présentent des difficultés d'analyse redoutables. Les transformations et les réaménagements que fait subir à la phrase neutre l'opération de mise en valeur rhématique sont porteurs de complexités supplémentaires vu que beaucoup d'éléments parmi ceux mis en relief ne présentent pas de complétude syntaxique. En effet, hormis les cas de mise en valeur en tant que rhème d'un nominal accompagné de la modalité prédicative *d* « c'est » qui présentent un contexte minimal d'actualisation du nominal en tant que prédicat, de nombreux autres segments de la chaîne parlée sont souvent déplacés à gauche en tant que rhème, sans qu'il soit actualisés par un quelconque auxiliaire de prédication. De cet ensemble d'éléments, nous n'avons analysé comme prédicat que ceux qui peuvent recevoir une détermination par la forme participiale du verbe. Forme verbale dépendante d'un nominal, le participe ne peut pas être noyau prédicatif. Pour terminer, il est à préciser que l'usage de la définition logico-sémantique du prédicat ne constitue qu'une approximation provisoire (une sorte de procédé heuristique) qui doit être confirmée ou infirmée par la définition syntaxique et les critères formels. Les marques linguistiques formelles doivent primer les aspects sémantiques et /ou logiques. Il y a lieu de dire qu'à l'état actuel de la recherche aucun critère n'est opérationnel dans tous les cas de figure et aucun ne constitue une panacée. De toute évidence un retour épistémologique sur le métalangage et sa redéfinition de façon rigoureuse s'imposent. Il faut en outre admettre que les langues sont complexes et que parfois le chercheur se doit d'accepter, comme le dit si bien Mahmoudian (1982 :140) la multiplicité des solutions descriptives ; tout comme il faut s'attendre à être face à des zones du système linguistique qui ne se laisseront pas appréhender de façon fine par les modèles d'analyse proposés par les théories linguistiques. Cela rappelle l'inachèvement de la linguistique dont parle Clairis (2005a:17).

Bibliographie

- Achour, Ramdane, 2017, *Structures phrastiques et fonctions syntaxiques en kabyle*. Thèse de doctorat. Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou.
- Basset, André, 1950, « Sur l'anticipation en berbère » in *Mélanges William Marçais*, Paris, G.P. Maisonneuve, pp. 17-27.
- Bentolila, Fernand, 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*. Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc), Paris, SELAF.
- Builles, Jean-Michel., 1998, *Manuel de linguistique descriptive*. (Le point de vue fonctionnaliste). Nathan.
- Chaker, Salem, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*. Aix-en-Provence : Université de Provence, J. Lafitte.
- Chaker, Salem, 1996, « Syntaxe de la langue/syntaxe de la parole ? Intonation et situation dans l'analyse syntaxique : quelques points controversés en berbère. » in *Manuel de linguistique berbère II, syntaxe et diachronie*. Alger : ENAG-Editions, pp.83-95.
- Clairis, Christos, 2005a, *Vers une linguistique inachevée*. Louvain, Peeters.
- Clairis, Christos, (dir.) 2005b, *Typologie de la syntaxe connective*. Presses Universitaires de Rennes.
- Costaouec, Denis et GUERIN, Françoise, 2007, *Syntaxe fonctionnelle, théorie et exercices*. Presse Universitaires de Rennes.
- Foucauld, Charles (de), 1918, *Dictionnaire abrégé TOUAREG – FRANÇAIS (dialecte ahaggar)*, Alger, Ancienne maison Bastide Jourdan Jules Carbonel, succ.
- Galand, Lionel, 1957, « Un cas particulier de phrase non verbale : "l'anticipation renforcée" et l'interrogation en berbère » in *Mémorial André Basset*. Paris, A. Maisonneuve, pp.27-37.
- Galand, Lionel, 2002, « Propositions relatives, rhématisation et thématization. L'exemple du berbère ». *Etudes de linguistique berbère*. Paris & Louvain : Peeters.
- Galand, Lionel, 2010, *Regards sur le berbère*. Milano-Centro Studi Camito-Demitico.
- Leguil, Alphonse, 1992, *Les structures prédicatives en berbère : bilan et perspectives*. Paris : L'Harmattan.
- Lefevre, Florence, 1999, *La phrase averbale en français*. Paris : L'Harmattan.
- Mahmoudian, Mortéza, 1982. *La linguistique*, Paris., Editions Seghers.
- Mammeri, Mouloud, 1969. *Les isefra de Si Mohand*. Paris : Maspero.
- Martinet, André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- Martinet, André, (dir.) 1988, *Grammaire fonctionnelle du français*, France Crédif.
- Mezdad, Amar, 2014, *Tettdilli-d ur d-tekeccem*. Ayamun.
- Penchoen, Thomas G., 1973, *Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frañ de l'Aurès)*, Napoli, Istituto universitario orientale.
- PIcard, André, 1958. *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie-Algérie)*. Tome I. Alger : La Typo-Litho et Jules Carbonel.
- Serhoual, Mohamed, 2002, *Dictionnaire tarifit-français*. Thèse de doctorat d'Etat ès lettres. Université Abdelmalek Essaâdi. Maroc.
- Taifi, Miloud, 1991. *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*. Paris : l'Harmattan-Awal.

Liste des abréviations

acc. = Accompli.

N.= Nom.

Subs. pers.aff. = Substitut personnel affixe.

E.A.= Etat d'annexion.

A.I. = Aoriste intensif.

M.o.s = Modalité d'orientation spatiale.

P.m. = Particule modale.

Pers. = Personne.

Sing. = Singulier.

Pl. = Pluriel.